



Agriculture : Progrès incertains six mois avant la CM14

Le 23 septembre, l'ambassadeur Ali Sarfraz Hussain (Pakistan), président des négociations sur l'agriculture à l'OMC, a informé les membres du Comité de l'agriculture, session extraordinaire (CASE) de l'état d'avancement des discussions avant la 14^e Conférence ministérielle (CM14), prévue pour mars 2026 au Cameroun.

Selon le président, ses récentes consultations ont révélé un climat à la fois réaliste et pragmatique, mais marqué par le scepticisme quant à la possibilité de surmonter les divergences en six mois. L'instabilité du système commercial international complique encore plus l'atteinte d'un consensus. Néanmoins, plusieurs délégations ont souligné la nécessité d'obtenir des résultats concrets, notamment en matière de sécurité alimentaire.

Le Secrétariat de l'OMC a examiné l'évolution des discussions sur l'accès aux marchés agricoles depuis 1999 et présenté une analyse des accords commerciaux régionaux. Les données montrent que, bien que les droits de douane sur les produits agricoles aient été réduits et qu'ils soient souvent inclus dans des accords commerciaux bilatéraux et régionaux, ils demeurent plus élevés que pour les biens industriels.

Le président déclare que trois grandes dynamiques émergent parmi les membres :

- ceux qui ont déjà mené des consultations actives (notamment le Groupe de Cairns et le Groupe africain, axé sur le soutien interne et la détention de stocks publics [DSP] à des fins de sécurité alimentaire);
- ceux qui accordent la priorité à leurs consultations internes;
- ceux (promoteurs de l'accès aux marchés) qui cherchent à obtenir le soutien du président pour communiquer avec d'autres.

Dans ce contexte de divergences persistantes et en l'absence de nouvelles propositions formelles, l'ambassadeur Hussain n'a pas l'intention, à cette étape, de proposer un texte de compromis. Cependant, certains membres croient que la sécurité alimentaire pourrait servir de base à un accord comportant des mesures ciblées pour les pays vulnérables.

Enfin, plusieurs délégations ont demandé des discussions plus techniques et des rencontres d'experts pour maintenir l'élan des pourparlers. Le président encourage les membres à présenter leurs contributions écrites rapidement, en insistant sur le fait que les négociations doivent demeurer transparentes et inclusives s'ils espèrent obtenir des résultats tangibles à la CM14.

La Chine renonce au traitement spécial et différencié à l'OMC

Dans une communication officielle au Conseil général de l'OMC, la Chine a envoyé un signal fort aux membres annonçant qu'elle ne cherchera plus à obtenir un nouveau traitement spécial et différencié (TSD) dans les négociations commerciales actuelles et futures.

L'annonce a été faite par le premier ministre Li Qiang le 23 septembre, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. La Chine s'est décrite comme un « grand pays en développement responsable » déterminé à défendre et à renforcer le système commercial multilatéral, qu'elle considère être soumis aux pressions du protectionnisme et de l'unilatéralisme croissants.

Le principe du TSD offre aux pays en développement membres de l'OMC une certaine souplesse dans la mise en œuvre des accords de ce dernier, notamment des périodes de transition plus longues et une assistance technique. Le statut de plus grand négociant de produits de base et deuxième économie du monde de la Chine a entraîné des appels à l'abandon de ses privilèges de TSD.

La Chine a présenté sa décision comme un engagement politique à l'égard de l'ordre multilatéral. Le document dénonce la montée du « protectionnisme et de l'unilatéralisme », soulignant « l'imposition arbitraire des droits de douane par un certain membre », une référence claire aux États-Unis.

Ce geste est présenté comme un « engagement solennel » et une mesure concrète pour sauvegarder la crédibilité de l'OMC. Beijing soutient qu'il aidera également à obtenir des résultats axés sur le développement lors de la CM14 et facilitera les progrès dans le cadre du programme de réforme de l'OMC.

Cependant, la Chine a pris soin de souligner que l'annonce ne modifie pas son statut de pays en développement membre de l'OMC. Beijing conserve le plein accès aux dispositions de TSD existantes et a souligné que cette décision « ne constitue pas un précédent » pour d'autres organisations ou traités internationaux.

La directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a fait l'éloge de la décision, affirmant que « la décision de la Chine reflète un engagement à l'égard d'un système commercial mondial plus équilibré et équitable » en ce moment charnière pour l'OMC. Selon Madame Okonjo-Iweala, « cela envoie un message clair de soutien à la réforme de l'OMC, et cela contribuera à établir des règles plus équitables pour tous les membres. La Chine a pris une décision importante qui stimulera certainement les discussions et nous aidera à faire la transition vers une organisation plus agile et efficace pour le XXI^e siècle », a-t-elle conclu.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.lesleveursdedindonduncanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92



TURKEY FARMERS
OF CANADA™
LES ÉLEVÉS DE DINDON
DU CANADA™

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA